

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école L'Amitié, de La Pruchière et des Vents-et-Marées

Lundi 26 avril 2021 à 19 h Plateforme TEAMS

Présences

1.3

Personnel de soutien : aucune personne

Parents: M^{mes} Chantal Boily, Annick D'Amours, Rachel Rioux et Andrée

Malenfant, Karine Lévesque

Enseignantes: M^{mes} Majory Pelletier et Nancy Pelletier

Service de garde : aucune personne Professionnel : M. Lucien Briand Direction : M. Yvan Ouellet

PROJET PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum

Après constatation du quorum, Madame Boily, présidence, ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 <u>Lecture et adoption de l'ordre du jour du 19 avril 2021</u>

Madame Boily fait la lecture du projet d'ordre du jour.						
Il est proposé paradopté tel que proposé.	et unanimement résolu que l'ordre du jour soit					
Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 février 2021						
Il est proposé par de la rencontre du 15 février 2021	et unanimement résolu que le procès-verbal soit adopté tel qu'il est proposé.					

1.4 Suivi au procès-verbal

Certains sujets sont à l'ordre du jour de la rencontre.

- Capsule de formation des conseils d'établissement et suivi des formations : vérification
- Politique alimentaire : Réponse de Madame Valérie Bélanger, responsable du dossier au CSS :
- Les travaux au niveau du partenariat entre le CISSS et les CSS à ce sujet sont continuellement reportés. Nous devions aborder le point lors de notre rencontre du 30 mars, mais en raison de la COVID le tout a été reporté au 20 mai. À la suite de ces travaux, la politique CSS sera retravaillée.
- Rappel des dates pour photos scolaires.

2. DOSSIERS DE DÉCISION

2.1 <u>Établissement des principes d'encadrement des coûts du matériel et des effets</u> scolaires

RESOLUTION POG 20-21-007	
Il est proposé par reconduire le document sur les principes parents pour l'année 2021-2022	et unanimement résolu de d'encadrement des frais chargés aux

Résolution en annexe au PV

2.2 Demande de participation à la mesure 15023 « À l'école, on bouge! »

RÉSOLUTION POG 20-21-008

Il est proposé par ______ et unanimement résolu que le conseil d'établissement de l'Amitié, de la Pruchière et des Vents-et-Marées fasse une demande au Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour que l'école de l'Amitié soit reconnue comme école Force 4 – « On bouge, à l'école! » afin de bénéficier des montants alloués par cette mesure (15023).

Résolution en annexe au PV

2.3 Autorisation de demande de commanditaires

RÉSOLUTION POG 20-21-009

Le projet de classe extérieure à l'école de la Pruchière va bon train. Le financement du celui-ci est en grande partie amassé, mais il est possible que nous ayons besoins d'argent supplémentaire. En conséquence, le comité classe extérieure demande au

conseil d'établissement d'autoriser la cueillette de dons pour mettre à terme ce projet. Il est proposé par et unanimement résolu que le conseil d'établissement de l'Amitié, de la Pruchière et des Vents-et-Marées autorise les membres du comité « classe extérieure La Pruchière » de faire les démarches nécessaires pour la recherche de commanditaire pour ce dit projet. Résolution en annexe au PV Critères de sélection pour la direction de l'école **RÉSOLUTION POG 20-21-010** CONSIDÉRANT les avis exprimés par les membres du conseil d'établissement sur les critères de sélection à direction d'école; **CONSIDÉRANT** le modèle de résolution acheminé par la commission scolaire; IL EST PROPOSÉ par _ _et résolu que M. Yvan Ouellet transmettre, à la commission scolaire, la résolution faisant état des critères de sélection à la direction d'école pour les écoles de l'Amitié, de la Pruchière et des Vents-et-Marées. Résolution en annexe au PV 3. DOSSIERS D'INFORMATIONS 3.1 DIRECTION 3.1.1 Suivi sur l'organisation en temps de pandémie M. Ouellet donne quelques informations sur le fonctionnement dans nos écoles en temps de pandémie. 3.1.2 Organisation scolaire provisoire M. Ouellet nous drese un portrait de l'organisation scolaire pour nos écoles en 2021-2022. L'Amitié: 2 triples niveaux (avec ajouts possibles pour aide pédagogique) La Pruchière: 1 - préscolaire 4 ans,1 - préscolaire 5 ans, 1 - 1^{re} année, 1 - 2^e année $1 - 3^{e}$ année, $1 - 4^{e} - 5^{e}$ année et $1 - 5^{e} - 6^{e}$ année Des Vents-et-Marées : 1 – préscolaire 4 et 5 ans (temps plein), 1 – 1^{re}-2^e année, 1 – 3^e-4^e année et 1 – 5^e-

6e année

3.1.3 Conférences Web « Aider son enfant »

Monsieur Ouellet informe le CÉ que les documents nécessaires pour la transmission des ateliers aux parents. Les ateliers sont :

Le stress et l'anxiété chez nos enfants : comment le prévenir? Éducation bienveillante : quand on a TOUT essayé!!

Ces conférences seront rendues disponibles aux dates (à déterminer par le CÉ).

3.1.4 Projet éducatif

Besoin d'un représentant parent par école pour faire partie d'un comité d'évaluation du projet éducatif.

- 3.2 SERVICE DE GARDE
- 3.3 ENSEIGNANTS
- 3.4 OPP

3.5 COMITÉ DE PARENTS

Madame Rioux nous ...

- 3.6 TRÉSORIÈRE
- 3.7 CORRESPONDANCE

3.8 AUTRES SUJETS

- Collation cercle des fermières Saint-Pacôme
- Ateliers nutrition

	^				,	
4	CLÕT			1 /	\sim	NICE
4	(.1 () 1 1	IK F	1) 🗀	1 4	\sim	1XII . —
т.		\cup	\sim	L / \	\circ	

4. GEOTONE DE LA GLANGE		
4.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE		
La levée de l'assemblée est prop	à h	
Chantal Boily	Yvan Ouellet	
Présidente	Directeur	